

Le Canada est l'un des principaux pays de réinstallation des réfugiés au monde. Coopérant étroitement avec le HCR, il offre aux réfugiés qui ne peuvent rentrer chez eux ou s'installer en permanence dans leur pays d'asile la possibilité de s'établir sur son territoire. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a joué un rôle important dans la réinstallation de plus de 650 000 réfugiés et personnes déplacées provenant de toutes les régions du monde. La législation canadienne vient renforcer la protection accordée aux réfugiés authentiques, en permettant que leur statut soit déterminé une fois qu'ils sont déjà au Canada.

En novembre 1992, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, l'honorable Bernard Valcourt, répondant à un appel urgent du HCR concernant la protection des personnes détenues dans l'ancienne Yougoslavie, annonçait que le Canada allait accueillir un certain nombre de civils confinés dans des centres de détention en zone de guerre. Quelque 520 de ces personnes sont maintenant en territoire canadien par suite de cette décision.

Le Canada a également appuyé activement les efforts du HCR en Somalie. La crise qui sévit là-bas a poussé environ un million de personnes à trouver refuge dans les pays voisins, surtout le Kenya, Djibouti, le Yémen et l'Éthiopie. À ce jour, le Canada a versé presque 19 millions de dollars en aide d'urgence pour appuyer les organisations internationales, dont le HCR, qui sont à l'oeuvre dans ces pays et cherchent à répondre aux besoins humanitaires fondamentaux dans les domaines de l'alimentation, du logement et des soins médicaux. De plus, le Canada a accueilli, au cours des dernières années, au-delà de 15 000 réfugiés somaliens, et il collabore avec le HCR à identifier les «femmes menacées» et les personnes souffrant d'un handicap.

L'exceptionnelle contribution du Canada aux efforts internationaux de protection et d'aide aux réfugiés a été reconnue en 1986 par le HCR, qui, cette année-là, a décerné la médaille Nansen au peuple canadien. Par exemple, lorsque l'Indochine était en pleine ébullition à la fin des années 70 et au début des années 80, le Canada a instauré la notion de partenariat entre gouvernements et organisations non gouvernementales pour la réinstallation des réfugiés.

Le HCR reçoit des fonds des États membres, par voie de contributions volontaires plutôt que par un mécanisme de quotes-parts annuelles. Outre sa contribution habituelle au HCR, le Canada répond également aux appels spéciaux que celui-ci lance à l'occasion. Avec des versements de 50 millions de dollars en 1992, il s'est classé huitième sur environ 22 grands pays donateurs. Dans l'ensemble, le HCR a dépensé quelque 1,4 milliard de dollars en 1992 pour aider les réfugiés partout dans le monde. On estime présentement le nombre de réfugiés à 18,5 millions.

En appuyant le HCR, le Canada contribue grandement à la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés, à savoir renforcer la coopération multilatérale, demeurer un fervent apôtre de l'aide humanitaire et trouver une solution aux problèmes des réfugiés dans le monde.